

# LES "LARDONS VÉGÉTAUX" ONT-ILS LEUR PLACE DANS LES RAYONS?

## Pourquoi la viande végétale ?

Le constat est clair : 70% des Français souhaitent réduire leur consommation de viande, motivés par des considérations environnementales, de bien-être animal, ou de santé. Malgré cette volonté affichée, la consommation de viande a augmenté en France au cours des dix dernières années. En effet, la viande est tellement délicieuse et ancrée dans nos habitudes que réduire notre consommation s'avère particulièrement compliqué ! La viande végétale cherche à apporter une solution à cette équation complexe en reproduisant, avec des protéines végétales, l'expérience gourmande de la viande animale.

## Peut-on parler de «Steak de lentilles» ?

Si l'on en croit les lobbies de la viande, les appellations comme «steak végétal» ou «lardons végétaux» induiraient volontairement les consommateurs en erreur. Mais il est tout à fait improbable que quiconque confonde une barquette de lardons de porc avec une barquette de lardons végétaux. Les lardons de saumon, de canard et de volaille existent d'ailleurs depuis des décennies sans que personne ne s'interroge sur le fait qu'ils puissent induire en erreur les consommateurs.

L'autre argument réside dans la préservation de la langue française. Il s'avère que notre langue est vivante et en constante évolution, elle s'adapte aux réalités du moment et va généralement au plus explicite lorsqu'il s'agit de nommer des innovations. L'introduction d'expressions comme «voiture électrique» s'est ainsi faite naturellement, même si une voiture était, jusqu'à récemment, définie comme un «véhicule à moteur thermique».

## Pourquoi utiliser les dénominations historiquement animales ?

Les dénominations telles que «Steak de lentilles» sont tout simplement les plus explicites et claires pour les consommateurs. Par ailleurs, elles permettent au consommateur de se projeter dans leur patrimoine de recettes : là où des «dés de soja salés» le laisseront probablement dubitatif, des «lardons végétaux» renvoient tout de suite aux recettes de carbonaras, flammekueches, etc.

## Le décret

Les industriels de la viande ont réussi à pousser le gouvernement à travailler sur un nouveau décret visant à interdire l'utilisation de dénominations historiquement animales pour les protéines végétales. Du fait des contraintes européennes, uniquement les acteurs produisant en France seraient visés par ce décret, défavorisant ainsi les acteurs locaux alors même que les grandes multinationales produisant ailleurs en Europe pourront continuer à commercialiser des «steaks végétaux» en France.

Ce projet de décret est donc malheureusement en décalage total avec les ambitions climatiques et de réindustrialisation de la France. Il freine non seulement la transition écologique, mais met aussi en péril une industrie locale en plein essor. Avec ses atouts agricoles et culinaires, la France a tout pour devenir un acteur incontournable des protéines végétales... sauf si nous optons pour l'auto-sabordage !